

LYCEE SIDOINE APOLLINAIRE

1 rue Henri Simon CS 40003
63037 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
Service intendance (bureau de l'Intendance n°1)
☎ 04 73 41 20 05 ou 04 73 41 20 12
Courriel : facturation.sidoine@ac-clermont.fr

Fiche intendance
Fiche à retourner au lycée
(y compris les externes) avec un RIB

INSCRIPTION Année scolaire 2024/2025
SECONDES, Premières
et Terminales

ÉLÈVE :		Classe :
NOM	Prénom :	
Adresse de l'élève : n°..... rue / av./ bd.		
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> VILLE)	Tel élève :	
mail :	@	Né(e) le

INSCRIPTION AU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT	
<input type="checkbox"/>	Externe (année 2024, 5€ le repas)
ou	
↓ Ces formules vous engagent à régler l'intégralité du forfait que vous fréquentez ou non le self ↓ et même si vous ne prenez pas la totalité des repas.	
<input type="checkbox"/>	demi-pensionnaire forfait 4 jours <i>sauf mercredi</i> (lundi, mardi, jeudi, vendredi) (tarif forfait année 2024, 507,50€)
<input type="checkbox"/>	demi-pensionnaire forfait 5 jours (lundi au vendredi) (tarif forfait année 2024, 563,50€)
<input type="checkbox"/>	forfait interne (tarif forfait année 2024, 1449,00€)
Tarifs 2024, les tarifs sont révisables au 1 ^{er} janvier de l'année suivante.	
ATTENTION – tout changement de régime non signalé entrainera la facturation du trimestre complet	
Important : les changements de régime pourront être accordés selon les modalités fixées par le chef d'établissement, se référer à la page 3	

RESPONSABLE FINANCIER de l'élève (c'est la personne qui paie les frais de restauration) :	
NOM :	Prénom :
Adresse de facturation :	
<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> VILLE	Tel responsable financier :
mail :	@

LES BOURSES		
Si l'élève bénéficie d'une bourse de lycée, le RIB fourni doit être au nom de la personne figurant sur la demande de bourse (rubrique" ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A LA BOURSE" sur la fiche de renseignements du Secrétariat)		
BOURSIER :	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
		EN ATTENTE <input type="checkbox"/>

SIGNATURES OBLIGATOIRES :	
L'élève :	le responsable financier :
Signature : 	Signature : 

**LA FICHE INTENDANCE EST A COMPLETER ET A RAPPORTER AU LYCEE
AVEC VOTRE RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE**

Pour les élèves au forfait (demi-pensionnaire 4 jours, 5 jours, Interne), les factures (avis aux familles) trimestrielles seront adressées uniquement au responsable financier par mail en milieu de trimestre, à charge pour les familles de s'en répartir ensuite le règlement.

Pour régler votre forfait :

- **mode de paiement à privilégier, en ligne, en se connectant sur son compte EduConnect (lien sur l'avis aux familles à chaque trimestre)**
- par chèque libellée à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Sidoine Apollinaire
- par carte bancaire directement au bureau de l'Intendance n°1

En raison d'un changement de logiciel, le prélèvement automatique n'est plus proposé.

En cas de difficultés financières, il vous est recommandé de prendre contact avec l'assistante sociale du lycée afin d'effectuer une demande d'aide au titre du fonds social lycéen (téléphone : 04 73 41 20 20, poste 107, adresse mail : linda.sensi-bulcke@ac-clermont.fr)

Pour les élèves externes, possibilité d'acheter des repas (5 euros l'unité), en s'inscrivant au bureau de l'intendance n°1 et en payant soit par télépaiement la veille sur le site du lycée, soit à l'intendance avant le déjeuner.

**DEMANDE D'INSCRIPTION AU
SERVICE DE RESTAURATION ET D'HEBERGEMENT
ANNEE 2024-2025**

Le Lycée Sidoine Apollinaire propose **quatre régimes possibles** :

- **Demi-pensionnaire forfait 4 jours** : déjeuner servi lundi, mardi, jeudi, vendredi. Vous vous inscrivez au forfait pour l'année scolaire, vous réglez en milieu de trimestre. **Pas de modulation des jours.**
- **Demi-pensionnaire forfait 5 jours** : déjeuner servi du lundi au vendredi inclus. Vous vous inscrivez au forfait pour l'année scolaire, vous réglez en milieu de trimestre.
- **Forfait Interne** : 4 nuitées + dîners du lundi soir au jeudi soir inclus, 4 petits-déjeuners du mardi matin au vendredi matin inclus, 5 déjeuners du lundi midi au vendredi midi inclus. Vous vous inscrivez au forfait pour l'année scolaire, vous réglez en milieu de trimestre, sous réserve de place disponible.
- **Externe** : Repas pris à l'unité
➤ **Tous les élèves, y compris les externes, doivent impérativement remettre un Relevé d'identité Bancaire pour tout versement ou remboursement éventuel (voyage scolaire ou autre)**

REMARQUES IMPORTANTES :

Si lors de votre passage au réfectoire vous ne disposez pas de votre code-barre avec vous, ou si le solde de votre carte est insuffisant, vous ne serez pas accepté au restaurant scolaire. Il vous appartiendra de vous rendre au bureau de l'Intendance n°1 afin de régulariser votre situation.

1°) CHANGEMENT DE REGIME :

Toute demande de **changement de régime doit se faire par écrit** au service intendance, bureau n°1 ou facturation.sidoine@ac-clermont.fr

Ces changements pourront être accordés par le chef d'établissement si la demande est faite **avant** le :

- ♦ 20 septembre pour être pris en compte pour le 1^{er} trimestre (septembre à décembre)
- ♦ 15 décembre pour être pris en compte pour le 2^{ème} trimestre (janvier à mars)
- ♦ 15 mars pour être pris en compte pour le 3^{ème} trimestre (avril à juin)

En dehors de ces dates et en cas de force majeure (*déménagement, raisons médicales, changement d'emploi du temps*), les demandes doivent être adressées au service intendance – bureau n°1 ou facturation.sidoine@ac-clermont.fr à l'attention du chef d'établissement et dûment motivées.

Toute modification d'adresse, de compte bancaire, de situation familiale doit être signalée à l'intendance bureau n°1 ou par mail : facturation.sidoine@ac-clermont.fr

2°) MODALITES DE REGLEMENT :

Pour les élèves au forfait (DP 4 jours, DP 5 jours, interne) : plusieurs possibilités pour le règlement :

- **mode de paiement à privilégier, se connecter en ligne avec votre compte EduConnect (Dans EduConnect, le responsable financier doit absolument valider son adresse mail, s'il veut pouvoir faire aboutir son paiement dans le Télépaiement)**
- payer par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Sidoine Apollinaire
- ou par carte bancaire directement au bureau de l'Intendance n°1

Pour les élèves externes : plusieurs possibilités pour le règlement :

- en ligne (demander vos login et mot de passe à l'Intendance si vous les avez oubliés ou si vous ne les avez pas déjà reçus) à l'adresse suivante :

<https://www.lycee-sidoine-apolloinaire.fr/intendance/telepaiement>

- par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Sidoine Apollinaire
- ou par carte bancaire directement au bureau de l'Intendance n°1

Avec nos remerciements,

A Clermont-Ferrand, le 27/03/2024

L'agent comptable,

Le proviseur,

Catherine GUENEAU

Alain CHERAA

*Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec
Mme Mélanie MOULIN au 04 73 41 20 05 ou M. Helder RODRIGUES au 04 73 41 20 12
Ou par courriel à l'adresse : facturation.sidoine@ac-clermont.fr*

(Pages 3 et 4 à conserver)